

813

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à autoriser les départements et les communes à acquérir des terrains et des domaines ruraux, à les lotir et à les revendre, en vue de faciliter l'accession à la petite propriété des travailleurs et des personnes peu fortunées. (N° 448, année 1919.)

(Nommée le 18 septembre 1919.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : PERREAU.
- 2^e — LABÈRE.
- 3^e — GRAVIN.
- 4^e — Charles DELONCLE.
- 5^e — DEHOVE.
- 6^e — HERRIOT.
- 7^e — GALUP.
- 8^e — SURREAUX.
- 9^e — Lucien CORNET.

5



1
séance du 23 Sept 1919

Président M. Deloche
Secrétaire M. Delouche

L'Assemblée nomme M^r Deloche, Président, et M. Delouche, secrétaire
et rapporteur.

Le Secrétaire

Delouche

Le Président

Deloche

Séance du 9 octobre 1919

Président: M. Deloche

Secrétaire: M. Delouche

M. Delouche, rapporteur, donne lecture de son rapport sur
la proposition de loi tendant à autoriser les départements et les
communes à acquiescer des terrains à louer et à résoudre en vue
de faciliter l'accèsion à la petite propriété.

Le Rapport est adopté.

Le Secrétaire

Delouche

Le Président

Deloche